

Rapport sur le terrorisme en France – 2019

FRANCE

Vue d'ensemble : En 2019, la France est restée un partenaire clé des États-Unis dans les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. Elle est un membre important et de longue date de la Coalition mondiale pour vaincre l'Etat islamique (EI). La France a continué à mener d'importantes opérations de contre-terrorisme en Irak, en Libye, au Mali, en Syrie, dans la région du Sahel, ainsi que dans le bassin du lac Tchad.

La menace terroriste en France reste élevée mais inférieure au pic de 2015. Les forces de l'ordre françaises restent préoccupées par la menace du terrorisme intérieur inspiré par l'EI ou affilié à celui-ci. Les forces de l'ordre et les services de renseignement français ont déjoué au moins quatre attentats en 2019 et arrêté au moins 12 personnes sur la base d'accusations liées au terrorisme islamiste. Les autorités françaises ont également arrêté deux individus liés au terrorisme à motivation raciale et ethnique. Le nouveau bureau du procureur national chargé de la lutte contre le terrorisme est opérationnel depuis juillet et est responsable des enquêtes et des poursuites dans toutes les affaires liées au terrorisme.

Incidents terroristes en 2019 : Quatre attentats terroristes présumés ont eu lieu en 2019, avec un nombre limité de victimes. Vous trouverez ci-dessous les détails de chacun des attentats.

- Le 5 mars, à Condé-sur-Sarthe, un détenu et sa petite amie ont attaqué au couteau deux gardiens de prison alors qu'ils se trouvaient dans l'unité de visite familiale. Sa petite amie a introduit clandestinement un couteau en céramique dans la prison. Elle est décédée pendant l'intervention de la police, tandis que l'agresseur et deux gardiens de prison ont été blessés. L'agresseur avait prêté allégeance à l'EI.

- Le 24 mai, un colis rempli de vis et de clous a explosé dans le centre-ville de Lyon, blessant 13 personnes. Avec l'aide du système de caméras de surveillance de Lyon, le suspect a été identifié et arrêté trois jours plus tard. L'agresseur était apparemment un ressortissant algérien de 24 ans qui avait prêté allégeance à l'EI.

- Le 3 octobre, un employé de 45 ans a perpétré une attaque d'initié au couteau à l'intérieur de la préfecture de police de Paris, tuant quatre collègues et en blessant un avant d'être abattu. Si l'agresseur avait des liens avec des salafistes radicalisés et que de la propagande de l'EI a été trouvée en sa possession, il nourrissait également des griefs liés à son traitement de personne sourde et muette.

- Le 28 octobre, un homme de 84 ans ayant des liens avec le parti du Rassemblement national a tenté de mettre le feu à une mosquée de Bayonne. L'agresseur a tiré sur deux fidèles qui l'ont pris sur le fait. Il a affirmé qu'il se vengeait de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame, qu'il reprochait aux musulmans. Le gouvernement a accusé l'agresseur de tentative d'homicide mais n'a pas qualifié l'attaque de terrorisme.

Législation, application de la loi et sécurité des frontières : Le 15 juillet, le gouvernement a publié sa nouvelle stratégie nationale de renseignement (2019-2024), et la lutte contre le terrorisme

est la première priorité du gouvernement. La stratégie répartit la menace terroriste intérieure actuelle en trois catégories : les menaces « projetées » (de l'étranger vers la France), les menaces « inspirées » par des organisations terroristes, et les groupes susceptibles de se livrer à une « radicalisation islamiste ».

Les forces armées françaises poursuivent l'opération Sentinelle, un déploiement national de jusqu'à 7 000 soldats pour renforcer la sécurité sur les sites sensibles et les grands événements dans tout le pays. La France maintient des contrôles frontaliers extraordinaires, en place depuis novembre 2015, avec ses voisins de l'espace Schengen.

La France dispose d'une unité interministérielle d'information passagers (UIP) pleinement opérationnelle qui utilise les données API/PNR pour comparer les données des passagers à l'arrivée et au départ avec d'autres bases de données policières et administratives. Conformément aux lois françaises sur la protection de la vie privée, les données ne sont accessibles qu'au personnel de l'IUP. Pour interroger les données API/PNR, les services de police et de renseignement doivent soumettre des demandes, qui sont approuvées au cas par cas. Les agences françaises disposent chacune de leurs propres systèmes d'empreintes digitales et/ou biométriques, qui ne sont pas toujours compatibles entre eux et ne se recoupent pas, ce qui peut entraver les efforts d'identification des combattants terroristes étrangers retournant en France ou en Europe.

Le 23 mars, le nouveau parquet national antiterroriste (PNAT) a été créé dans le cadre des réformes judiciaires. Le PNAT est opérationnel depuis juillet et est responsable des enquêtes et des poursuites judiciaires dans toutes les affaires liées au terrorisme. Composé de 27 procureurs, le PNAT travaille avec les États-Unis pour intégrer les renseignements recueillis sur le champ de bataille afin de poursuivre les terroristes.

Les forces de l'ordre françaises sont très efficaces dans le traitement des affaires de terrorisme. Selon des sources gouvernementales françaises, la France a déjoué au moins quatre attentats en 2019, dont un attentat terroriste inspiré du 11 septembre. La plupart des arrestations liées au terrorisme ont été effectuées par les services de renseignement nationaux et ont impliqué des individus et des groupes soupçonnés d'avoir des liens avec l'EI, mais les autorités ont également ciblé des groupes chiites et de terrorisme à motivation raciale et ethnique. Afin d'améliorer le partage interne d'informations pour lutter contre le terrorisme, le gouvernement a créé, le 18 février, un bureau de coordination inter-agences comprenant 13 services de renseignement et d'application de la loi.

Parmi les affaires de terrorisme les plus médiatisées du système judiciaire, on peut citer :

- Le 14 octobre, le Tribunal correctionnel de Paris a condamné les deux principales accusées d'une cellule djihadiste féminine à 25 et 30 ans de prison pour une tentative ratée de faire exploser une voiture piégée devant la cathédrale Notre-Dame en septembre 2016.
- Le 21 octobre, le PNAT a terminé son enquête sur les attentats terroristes de novembre 2015 à Paris. Le PNAT reçoit également une aide des États-Unis, notamment des renseignements recueillis sur le champ de bataille. Le procès devrait commencer en 2021.
- Le même jour, le PNAT a terminé son enquête sur l'attentat du train Thalys d'août 2015, dans lequel trois citoyens américains ont arrêté l'agresseur. La date du procès n'a pas été annoncée.

Lutte contre le financement du terrorisme : La France est membre du GAFI. Son Unité de Traitement du Renseignement et d'Action contre les Circuits Financiers clandestins (Tracfin), est membre du Groupe Egmont. La France est également membre du Groupe financier pour la lutte contre l'EI.

En novembre, la France a publié de nouvelles lignes directrices sur l'approche des risques, les obligations de diligence pour les clients et leurs bénéficiaires, la notion de personnes politiquement exposées et l'obligation de déclaration à Tracfin. La France a fait de la lutte contre le financement du terrorisme l'une des trois priorités de sa présidence du G-7.

La France a continué d'enquêter et de poursuivre les affaires de financement du terrorisme en 2019. Les banques françaises ont signalé environ 2 500 transactions suspectes à Tracfin en 2019, dont 70 % ont fait l'objet d'une enquête pour liens avec le financement du terrorisme. Le 7 novembre, la Cour d'appel de Paris a déterminé que la société franco-suisse Lafarge avait violé des embargos internationaux en cherchant à maintenir les activités de sa cimenterie à Jalabiya, en Syrie. La société a été inculpée en 2018 pour avoir effectué des paiements à l'EI afin de protéger l'usine.

Lutte contre l'extrémisme violent : En 2019, le gouvernement a continué à mettre en œuvre son Plan national de prévention de la radicalisation de 2018. Lors d'une conférence de presse tenue le 11 avril, le gouvernement a présenté son évaluation de la mise en œuvre du plan sur un an. Il a identifié quatre domaines dans lesquels il convient de se concentrer davantage pour lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes : les prisons, les programmes de prévention de la délinquance, les programmes de prévention de la pauvreté et les programmes gouvernementaux visant à promouvoir la cohésion sociale.

En mai, la France a accueilli et co-présidé avec la Nouvelle-Zélande le sommet de l'Appel à l'action de Christchurch à Paris. Rassemblant plusieurs pays et entreprises technologiques, l'Appel de Christchurch vise à éliminer les contenus terroristes en ligne. Le 19 septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, la France a également publié une « Charte pour un Internet libre, ouvert et sûr » que les gouvernements et les entreprises doivent approuver. Le 23 septembre, la France a ensuite coparrainé avec la Nouvelle-Zélande et la Jordanie aux Nations unies le « Dialogue des dirigeants : Réponses stratégiques aux récits terroristes et extrémistes violents ».

Suite à l'attentat d'initié du 3 octobre au siège de la police de Paris, l'Inspection des services de renseignement a procédé à une évaluation de la « radicalisation des fonctionnaires ». Au 21 octobre, environ 67 policiers ont été signalés pour une possible radicalisation. Parmi ceux-ci, une vingtaine ont été licenciés, trois ont été suspendus et deux ont dû rendre leurs armes. Bordeaux, Montreuil, Paris et Sarcelles sont membres du SCN. Des villes jumelées parrainées par l'État ont participé à un symposium du CVE à Paris en avril avec des homologues de Belgique, d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Coopération internationale et régionale : La France est un membre fondateur du GCTF et participe activement à l'OSCE. La France joue un rôle essentiel au sein du Comité des sanctions contre l'EILL et Al-Qaïda du Conseil de sécurité des Nations unies. Le gouvernement français a entrepris des opérations conjointes de contreterrorisme avec plusieurs partenaires de l'UE et a joué un rôle actif dans le renforcement des capacités de contreterrorisme dans d'autres pays, notamment en Afrique de l'Ouest.